# Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et sécurisation de l'approvisionnement en eau potable (AEP) face aux inondations

| | |
|---|---|
| **Aléas climatiques ciblés** | Pluies intenses, inondations pluviales urbaines, stress hydrique (déficit d'approvisionnement) |
| **Secteurs concernés** | Ressources en eau ; eau potable et assainissement ; aménagement urbain |
| **Type d'approche** | Infrastructures (grises) + gouvernance intégrée de l'eau |
| **Échelle d'intervention** | Bassin versant ; agglomération ; commune |
| **Fiches connexes** | N°03 (système lagunaire) ; N°04 (qualité des eaux souterraines) |

## 1 DÉFINITION

Approche de planification et de gestion, conduite à l'échelle du bassin versant, qui coordonne la mobilisation et la protection de la ressource en eau potable, la maîtrise des eaux pluviales et la réduction du risque d'inondation, en associant l'État, les collectivités et les usagers conformément aux principes de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

## 2 OBJECTIFS

- Accroître durablement la production et la desserte en eau potable pour combler le déficit entre l'offre et la demande
- Protéger les nappes aquifères exploitées contre la surexploitation et la pollution
- Réduire la récurrence et la gravité des inondations urbaines et leurs conséquences sanitaires
- Articuler, dans une approche de bassin versant, la gestion des eaux pluviales et celle des ressources en eau souterraine et de surface
- Renforcer la gouvernance locale de l'eau et la coordination entre l'État, les communes et les usagers.

## 3 ZONE D'APPLICATION

Grand Lomé (treize communes de l'agglomération loméenne) ; bassin versant du fleuve Zio ; nappes aquifères du Continental terminal exploitées par forages pour l'approvisionnement en eau potable ; quartiers urbains et périurbains exposés aux inondations (bas-fonds, zones littorales et lagunaires).

**Documentation photographique – Zones vulnérables**

| | |
|---|---|
|  |  |
| **Photo 1. Approvisionnement en eau dans une rivière**<br>Coordonnées (WGS 84) : | **Photo 2. Des femmes de Sevagan autour d'une pompe d'eau**<br>Coordonnées (WGS 84) : |

Crédit Photos : republicoftogo.com, 2024 ; 27avril.con, 2016

# 4 MATÉRIEL ET MÉTHODES

## 4.1 Mobilisation et sécurisation de la ressource en eau potable

**Matériel :** forages et stations de pompage, réservoirs de stockage, conduites d'adduction et de distribution, dispositifs de comptage à la production et à la distribution.

### Mode opératoire

1. Élaborer et mettre en œuvre un Plan directeur d'alimentation en eau potable, définissant les capacités de ressources à mobiliser (eaux souterraines et de surface) à moyen et long terme
2. Réhabiliter et étendre le réseau de production et de distribution existant, en priorité vers les zones les moins desservies
3. Réaliser des systèmes autonomes d'approvisionnement dans les zones périphériques en forte croissance démographique
4. Renforcer les capacités opérationnelles, techniques et commerciales des structures en charge de l'eau potable (production, distribution, recouvrement)
5. Généraliser les dispositifs de comptage afin de suivre le rendement technique du réseau et de réduire les pertes.

## 4.2 Protection et suivi des nappes aquifères

**Matériel :** piézomètres, périmètres de protection matérialisés, équipements de suivi de la qualité de l'eau.

### Mode opératoire

1. Délimiter des périmètres de protection autour des points de captage (forages) afin d'y limiter les activités polluantes (latrines, dépôts de déchets, activités industrielles)
2. Assurer un suivi régulier du niveau piézométrique et de la qualité des nappes exploitées
3. Encadrer et recenser les forages privés afin de limiter les prélèvements incontrôlés
4. Sensibiliser les populations riveraines des points de captage sur les risques de pollution des nappes superficielles.

### 4.3 Réduction des risques d'inondation par l'assainissement pluvial

**Matériel :** collecteurs primaires enterrés, micro-tunnelier pour le forage horizontal des galeries de drainage, bassins de rétention, caniveaux, groupes de pompage mobiles.

**Mode opératoire**

1. Construire des réseaux d'assainissement par intercepteurs reliant les bassins de rétention aux exutoires naturels, afin d'évacuer rapidement les eaux pluviales des quartiers les plus vulnérables
2. Entretenir et curer régulièrement les bassins de rétention et les caniveaux existants avant chaque saison des pluies
3. Inspecter périodiquement les points sensibles (bassins de rétention, exutoires vers la mer ou la lagune) pour anticiper la saturation des ouvrages
4. Mobiliser des dispositifs de pompage d'urgence dans les zones basses en cas de fortes précipitations
5. Intégrer la gestion des déchets solides à la stratégie d'assainissement, l'obstruction des caniveaux par les ordures étant une cause majeure d'inondation.

### 4.4 Gouvernance intégrée et implication communautaire

**Matériel :** cadre institutionnel de gestion de l'eau (comités locaux de l'eau, agences de bassin), outils cartographiques et supports de sensibilisation.

**Mode opératoire**

1. Mettre en place et animer des comités locaux de l'eau (CLE), instances de concertation associant l'État, les collectivités territoriales et les usagers
2. Coordonner les interventions entre les treize communes du Grand Lomé et les services techniques de l'État
3. Cartographier les zones à risque d'inondation afin d'orienter la planification urbaine et de limiter les constructions dans les bas-fonds et zones inondables
4. Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques (gestion des déchets, entretien des caniveaux de proximité, protection des points d'eau)

## 5 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

| Activité / mois | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Saison des pluies (indicative) | | | | | | | | | | | | |
| Travaux d'infrastructure (collecteurs, forages, bassins) | | | | | | | | | | | | |
| Curage et entretien des ouvrages de drainage | | | | | | | | | | | | |
| Vigilance et suivi renforcé des ouvrages | | | | | | | | | | | | |

■ période principale ■ activité continue / d'appoint ■ saison des pluies (régime bimodal : grande saison des pluies avril–juillet, petite saison septembre–octobre)

Les travaux d'infrastructure lourde (collecteurs, forages, bassins de rétention) sont conduits en continu sur plusieurs mois, mais les opérations de curage et d'entretien des ouvrages de drainage doivent impérativement

être réalisées en saison sèche (novembre à mars), avant le retour des pluies. La vigilance et le suivi des ouvrages sont renforcés pendant la grande saison des pluies (avril à juillet) et la petite saison des pluies (septembre-octobre), périodes les plus à risque d'inondation.

## 6 AVANTAGES ET CONTRAINTES

| Avantages et co-bénéfices | Contraintes et limites |
|---|---|
| ▪ Amélioration progressive du taux de desserte et de la qualité de l'eau potable dans le Grand Lomé<br>▪ Réduction des risques sanitaires liés aux eaux stagnantes et à la contamination des points d'eau<br>▪ Protection à long terme des nappes aquifères contre la surexploitation et la pollution<br>▪ Diminution de la fréquence et de la gravité des inondations dans les quartiers les plus vulnérables<br>▪ Renforcement de la gouvernance locale de l'eau et de l'implication citoyenne | ▪ Coûts d'investissement très élevés pour les infrastructures de production, de distribution et de drainage, largement dépendants de financements extérieurs<br>▪ Urbanisation rapide et souvent peu planifiée, qui complique la réalisation et l'entretien des ouvrages<br>▪ Nécessité d'un entretien récurrent (curage des caniveaux et bassins, gestion des déchets) sans lequel les ouvrages perdent rapidement leur efficacité<br>▪ Coordination complexe entre de nombreux acteurs (treize communes, services de l'État, société de distribution d'eau, partenaires techniques et financiers)<br>▪ Pression démographique et changement climatique qui accroissent continuellement la demande en eau et les risques d'inondation |

## 7 INDICATEURS DE SUIVI-ÉVALUATION

| N° | Indicateur proposé (unité) ; méthode et fréquence de mesure |
|---|---|
| **I1** | Taux de desserte en eau potable (% de la population) et rendement technique du réseau (% du volume produit effectivement facturé). |
| **I2** | Niveau piézométrique moyen des nappes exploitées (m) et tendance interannuelle ; réseau de piézomètres, relevés mensuels. |
| **I3** | Nombre d'épisodes d'inondation, superficie inondée (ha) et population affectée par saison des pluies. |
| **I4** | Nombre de comités locaux de l'eau fonctionnels et proportion de femmes parmi leurs membres (%). |

*Indicateurs proposés à titre indicatif, à ajuster selon la situation de référence et les moyens de suivi disponibles.*

# 8 SITES DE RÉFÉRENCE

## Documentation photographique – Sites de réussite



Photo : aménagement et interconnexion des bassins de rétention d'eau de lutte contre les inondations
Localité : Grand Lomé
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : …… Crédit : TOGOFIRST



Photo : construction d'un Réseau d'assainissement par intercepteurs anti-inondation dans le bassin du Zio
Localité : Grand Lomé
Coordonnées (WGS 84) : …… ° N ; …… ° E
Date : avril 2025 Crédit : TOGOFIRST

# 9 RÉFÉRENCES

[1] Agence française de développement (AFD). *Densification du réseau de distribution d'eau potable dans le Grand Lomé (appui à la SP-Eau et à la TdE, programme GIRE)*.

[2] Ministère togolais en charge de l'Eau. *Stratégie d'approvisionnement en eau potable au Togo 2021-2030*.

[3] Direction des ressources en eau du Togo. *Étude du Plan directeur de l'alimentation en eau potable du Grand Lomé (PDAEPGL)*.

[4] République togolaise. *Programme national pour la gestion intégrée des ressources en eau (PAGIRE)*.

[5] Banque mondiale. *Togo Urban Water and Sanitation Project (TUWS), communiqué de presse (2023)*.

[6] République togolaise & Togo First. *Projet RAINE (Réseau d'assainissement par intercepteurs pour la non-inondation de nos espaces), 2025-2026*.